

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze décembre, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau-Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 06/12/2023

| | |
|---|--|
| <p>Nombre de conseillers en exercice : 74 Excusés : 33</p> <p>Pour le point 1 : Présents : 45 Votants : 53</p> <p>Pour les points 2 et 3 : Présents : 44 Votants : 52</p> <p>Pour les points 4 à 11 : Présents : 43 Votants : 52</p> | <p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; JULIEN (LESCHE EN DIOIS) ; BREYTON, MELLET (LUC EN DIOIS) ; GUILHOT (MISCON) ; LECLERCQ (MONTLAUR EN DIOIS) ; JOUBERT (POYOLS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VAL DROME) ; MEYSSONNIER (VAL MARAVEL).</p> <p>PRÉSENTS EN QUALITÉ DE SUPPLÉANTS : MM. FAURE (CHARENS) et GIROUD (PENNES LE SEC).</p> <p><u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC) ; MEJEAN (CHAMALOC) ; BELVAUX, BERTRAND, BIZOUARD, DU RETAIL, GIRARD A., LAVILLE, LLORET, MOUCHERON, REY, SICARD, TREMOLET (DIE) ; SELLIER (MARGINAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; VINAY (PONTAIX) ; GUIRONNET (ROMEYER) ; ALLEMAND (SOLAURE-EN-DIOIS) ; WOLF-ROY (ST ANDEOL EN QUINT) ; MONGE (STE CROIX) ; GUILLEMINOT (VACHERES EN QUINT).</p> <p>PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : M. PUECH (LAVAL D'AIX).</p> <p><u>ANCIEN Canton de La Motte Chalancon</u> : MM. BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; ANGIBAUD (ESTABLET).</p> <p>PRÉSENTS EN QUALITÉ DE SUPPLÉANTS : MM ROUX (CHALANCON) et PATRAS (ROCHEFOURCHAT)</p> <p><u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURRENG (BOULC) ; VANONI, VINCENT (CHATILLON EN DIOIS) ; MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON).</p> <p><u>POUVOIRS</u> : MM. BECHET A LAVILLE, CHAUVIN A BAUDIN, DELAGE A ANGIBAUD, GIRARD S. A GIRARD A., MOLINA A MEYSSONNIER, PERRIER A BIZOUARD, SICARD A BERTRAND (à partir du point 4), TESSERON A LLORET, VINCENT A BOEYAERT.</p> <p>EXCUSÉS : MM. BINET (GLANDAGE) ; BERNARD (LUS LA CROIX HAUTE) ; PELLINI (ST ROMAN) ; MONGE (ARNAYON) ; REYNAUD (BRETTE) ; PLASSE (CHALANCON) ; CHAUVIN (GUMIANE) ; COMBEL (LA MOTTE CHALANCON) ; VINCENT (PRADELLE) ; VIOSSAT (ROCHEFOURCHAT) ; BRACHET (ROTTIER) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS) ; FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT) ; BRES (VOLVENT) ; PHILIPPE (BARNAVE) ; MOLINA (BEAURIÈRES) ; VILLET (CHARENS) ; FONTAINE (JONCHERES) ; DELOUPY (LA BATIE DES FONTS) ; FALCON (LES PRÉS) ; MUNOZ (PENNES LE SEC) ; BECHET, CHEVALLIER, FATHI, GIRARD S., GUENO, JOUBERT, PERRIER, TESSERON (DIE) ; CHARRIER (LAVAL D'AIX) ; MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; TUZ (ST JULIEN EN QUINT).</p> <p>DÉPART EN COURS DE SÉANCE : MM. LECLERC (après le vote du point 1) et SICARD (après le vote du point 3).</p> <p><u>ÉGALEMENT PRÉSENTS</u> : FORTIN, COSTE, COURTHIAL.</p> |
|---|--|

Le quorum est atteint.

Daniel ROLLAND est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 28 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité suite à modification relative à l'encart d'émargement (lire « pouvoir d'Ésicard à NGuéno » et non l'inverse).

Ont été présentées en séance les 11 délibérations suivantes :

Délibération C231214-01 :

Logement : Demande de subvention dans le cadre du marché d'animation de suivi de l'OPAH RU – Centre-ville de Die

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-02 :

Foncier : Convention de Réserve Foncière EPORA – Ville de Die – CC Diois /Secteur de la Chargière

Approuvée à l'unanimité -5 abstentions (CRey, ALaville, TBechet, MMoucheron, GTrémolet) ;

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIÈRES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRÉS
LESCHE-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARGINAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération C231214-03 :

Urbanisme : Société Diois Gravier – Porter à connaissance pour prolongation de l'exploitation
Approuvée à la majorité -1 contre (BSellier)

Délibération C231214-04 :

Réfugiés : Subvention d'équilibre à l'association du Martouret pour l'accueil des réfugiés ukrainiens

- Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-05 :

Finances : Décision modificative n°3 du Budget principal

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-06 :

Finances : Décision modificative n°1 du Budget annexe SPANC

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-07 :

Finances : Décision modificative n°1 du Budget annexe Zone d'activité Châtillon-en-Diois

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-08 :

Finances : Ajustement des modalités de gestion suite au passage en M57

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-09 :

Finances : Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées au titre de l'exercice 2023

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-10 :

Énergie et Zéro déchet : Candidature pour le dispositif Contrat d'Objectif Territorial (COT) proposé par l'ADEME

Approuvée à l'unanimité

Délibération C231214-11 :

Tourisme : Avenant à la convention de moyen définissant les modalités d'animation et de gestion de la marque Inspiration Vercors

Approuvée à l'unanimité
